



# #RELANCER LE LOT

Lettre d'information – Décembre 2021



La chambre d'agriculture du Lot a contribué à l'effort national engagé par l'État en accompagnant les agriculteurs à titre individuel comme leurs structures collectives ou les opérateurs de l'agroalimentaire.

Je peux témoigner de l'intérêt pour les agriculteurs des mesures aléas climatiques, protéines végétales et agroéquipements. Nous avons eu de nombreux appels et nous avons accompagné certaines exploitations jusqu'à la validation de leurs aides. Beaucoup sont d'ailleurs dans l'attente de nouvelles annonces pour envisager investir en 2022.

Au-delà de l'obtention de crédits à l'investissement, dont je veux d'ailleurs souligner le réel effort de simplification pour les dossiers individuels, France Relance nous a donné l'occasion de poser des réflexions porteuses d'avenir sur plusieurs filières vitales pour le développement agricole et agroalimentaire lotois. Plusieurs sont encore en gestation, mais je veux citer deux dossiers vitaux pour l'élevage qui entrent maintenant, après avoir été sélectionnés, en phase opérationnelle : le plan de filière ovine, porté par la CAPEL et l'abattoir de Saint Céré,

Sur ces deux exemples, le challenge est fort, mais je reste convaincu que l'objectif sera atteint. J'espère que d'autres filières pourront bénéficier de cet effet « booster » dans les prochains mois.

Enfin, nous venons juste de recruter deux conseillers numériques, toujours dans le cadre de France Relance. Ils sont actuellement en formation mais vont rapidement intervenir sur le terrain dans tout le département, pour les agriculteurs comme pour nos agents et nos élus, afin de réduire la fracture numérique qui cause de plus en plus de problèmes qui plus est en milieu rural.



Christophe Canal,  
Président - Chambre d'agriculture

## En parlant de relance...

### INVESTIR DANS LES ENTREPRISES

**17 465 322 €**      **27 entreprises**

- 4 793 476 € pour l'aéronautique ;
- 6 335 636 € pour l'automobile ;
- 3 915 000 € pour les projets industriels dans les territoires ;
- 313 250 € pour le volet résilience (investissement dans les secteurs stratégiques) ;
- 2 107 960 € pour l'industrie du futur.

### NOUVEAUX LAURÉATS

- 121 459 € pour les Réalisations Jauzac, située à Girac, dans le cadre du soutien à l'industrie du Futur
- 500 000 € pour Matière dans le cadre de l'investissement industriel dans les territoires
- 600 000 € pour EP3E dans le cadre de l'investissement industriel dans les territoires
- 500 000 € pour Biscuiterie Fine de France dans le cadre de l'investissement industriel dans les territoires

### PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

L'objectif de cette mesure est de soutenir le développement de projets pour faire des territoires des moteurs de la relocalisation de l'agriculture et d'une alimentation saine, sûre, de qualité et locale. Le 1<sup>er</sup> volet de France Relance favorise l'émergence de nouveaux PAT.

La communauté de communes du Grand Figeac bénéficie de financements à hauteur de 47 600 €, pour une agriculture durable et de qualité et une alimentation saine et accessible à tous.

### AGROÉQUIPEMENTS

La prime à la conversion des agroéquipements, qui aide à l'investissement pour le remplacement de matériels anciens et peu performants et l'acquisition de matériels performants en matière environnementale, a concerné 140 bénéficiaires.

## Investissement industriel de Virebent

Amélie de Montchalin, ministre de la transformation et de la fonction publiques, a déposé un panneau à l'entreprise Virebent, spécialisée dans la fabrication d'articles céramiques à usage domestique et ornemental. L'entreprise bénéficie du fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires, à hauteur de 80 000 €.



22 octobre 2021

## Restructurer le parc Tassart

La commune de Cahors a engagé le chantier de restructuration du parc Tassart, situé rue Joachim Murat. Le projet, financé à hauteur de 238 057 € par France Relance, dans le cadre du soutien à l'investissement local, permettra de revaloriser les espaces verts, respectueux de l'environnement, en connexion avec le musée Henri-Martin.



4 octobre 2021

## Rénovation du château de Montal

Le Premier ministre, Jean Castex, a visité le château de Montal, situé à Saint-Jean-Lespinasse. Le monument bénéficie de 2,9 millions d'euros pour les travaux de restauration de la charpente, de la toiture et des souches de cheminées. À l'échelle nationale, le Centre des monuments nationaux a été doté de 40 millions d'euros pour la rénovation des monuments historiques.



24 octobre 2021

## La salle polyvalente de Lacapelle-Cabanac

Nicolas Regny, secrétaire général de la préfecture, sous-préfet de l'arrondissement de Cahors, a déposé un panneau France Relance à Lacapelle-Cabanac pour la rénovation énergétique de la salle polyvalente affectée au centre de loisirs. La subvention de 175 680 € attribuée à la commune vise le remplacement et la modernisation des menuiseries, de l'isolation, de la production de chauffage pour passer en biomasse.



8 novembre 2021

# Des projets d'envergure pour les territoires du Lot

## La restructuration de la filière ovine

Le plan de structuration des filières agricoles et agroalimentaires s'inscrit dans le cadre du **volet agricole du plan de relance** présenté le 3 septembre 2020 qui vise à accompagner le développement des filières de produits agricoles, agroalimentaires et accélérer leur transformation.

Ce plan de structuration des filières agricoles et agroalimentaires a pour objet **l'accompagnement de la construction et la réalisation d'un projet collectif de structuration de filière** d'une durée de 6 à 30 mois.

Porté par la CAPEL, et pour lequel la Chambre d'agriculture du Lot s'est investie, ce projet devra permettre de sécuriser l'élevage ovin avec le recrutement de nouveaux éleveurs sur un modèle économique novateur. Il garantira également la pérennité de l'outil industriel d'abattage et de transformation de Gramat.



“

**Le projet contribuera à maintenir l'attractivité touristique du Lot avec de beaux paysages entretenus et la saveur du signe officiel de qualité « agneau fermier du Quercy » sur toutes les bonnes tables de France !**

”

*Christophe Canal, président de la Chambre d'agriculture du Lot*



## Trois axes pour le développement de la filière bénéficiaire de 101 027 €

- Améliorer les pratiques d'élevage, avec un focus sur les impacts positifs sur l'environnement
- valoriser les transformations auprès des distributeurs
- installer de nouveaux ateliers ovins

Conséquences économiques, sociales et environnementales des élevages ovins du Lot

## Moderniser l'abattoir de Saint-Céré

Le projet de modernisation de l'abattoir de Saint-Céré bénéficie de 209 000 € dans le cadre de France Relance. L'État intervient à hauteur de 50 %, l'investissement total s'élevant à près de 420 000 €.

Christophe Canal, président de la Chambre d'agriculture a également mentionné ce projet.

**Pas de concurrence avec Gramat et bien au contraire beaucoup de complémentarité avec un positionnement basé sur la valorisation de l'élevage multi-espèce local au service des circuits courts.**



## Zoom sur...

### Se protéger contre les aléas climatiques



À l'occasion de sa visite dans le Lot, le Premier ministre, Jean Castex, s'est entretenu avec les représentants du monde agricole et les viticulteurs au sujet, notamment, des impacts des aléas climatiques sur les cultures. Le Premier ministre a, par ailleurs, mentionné une loi assurance agricole.

Durement touchés par le gel au printemps dernier, les exploitants agricoles ont pu bénéficier en France de soutiens financiers :

un fonds d'urgence de **385 000 €** pour les 250 exploitants lotois les plus touchés

**170 millions** d'euros pour la prise en charge des cotisations MSA

### Un appel à projet France Relance

À l'initiative du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, et en lien avec France Agrimer, un appel à projets d'aide aux investissements de protection face aux aléas climatiques est ouvert depuis le début de l'année, jusqu'à la fin 2022.

Afin d'aider les agriculteurs à investir dans des dispositifs de protection face aux aléas climatiques, en particulier dans les filières arboricoles et viticoles, cette mesure prend la forme d'une aide à l'investissement. Déjà 37 exploitations ont bénéficié de cette aide, pour un montant total de **162 865 €**.

#### Les matériels éligibles correspondent à la :

- protection contre le **gel** ;
- protection contre la **grêle** ;
- protection contre la **sécheresse** ;
- protection contre le **vent-cyclone, ouragan, tornade**.

#### Bénéficiaires :

- les personnes physiques exerçant une activité agricole ;
- les GAEC, les EARL, les sociétés civiles d'exploitation agricole ;
- les autres sociétés dont l'objet est agricole ;
- les exploitations des lycées agricoles ;
- les Entreprises de Travaux Agricoles ;
- les Coopératives d'utilisation de matériel agricole ;
- les structures portant un projet reconnu en qualité de groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE).

La téléprocédure est ouverte **jusqu'au 31 décembre 2022** pour le dépôt des demandes d'aide, et dans la limite des crédits disponibles.

## Pour profiter de la relance...



Une rubrique **France relance dans le Lot** sur le site internet de la préfecture <http://www.lot.gouv.fr/le-plan-france-relance-dans-le-lot-r4366.html>



Une adresse mail à disposition pour faire part de vos projets [pref-plan-relance@lot.gouv.fr](mailto:pref-plan-relance@lot.gouv.fr)



Une équipe à vos côtés dans toutes vos démarches